

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale |
| <b>Herausgeber:</b> | Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner  |
| <b>Band:</b>        | - (2018)   |
| <b>Heft:</b>        | 6  |
| <b>Artikel:</b>     | D'un Valais à l'autre : excès et réinventions d'un territoire laboratoire  |
| <b>Autor:</b>       | Bender, Léonard / Seiler, Catherine / Gential, Oscar   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-957029">https://doi.org/10.5169/seals-957029</a>                                  |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# D'un Valais à l'autre

## Excès et réinventions d'un territoire laboratoire

LÉONARD BENDER

Architecte installé à Martigny. Il a été président de la SIA section Valais de 2012 à 2018.

Rédigé à partir de l'entretien par:

CATHERINE SEILER, OSCAR GENTIAL

Architectes urbanistes installés à Lausanne, membres de la rédaction de COLLAGE.



Photographies de **MICHEL BONVIN**,  
série *Tal in Bewegung*, Valais, 2015,  
publié pour la première fois dans  
*werk, bauen + wohnen*.

Le canton du Valais, par les conditions extrêmes qu'il concentre et peut-être surtout par les enjeux qu'ils soulèvent désormais, est devenu le symbole d'un aménagement territorial frénétique, sans logique apparente. Le comité de COLLAGE a rencontré Léonard Bender, architecte installé à Martigny et président de la section valaisanne de la Société des Ingénieurs et Architectes (SIA) de 2012 à 2018, qui cherche à remettre de l'ordre là où apparemment il n'y en a pas (notamment dans les esprits).

**«Parfois, lors de rénovations, certaines personnes font apparaître les pierres, ce qui n'est pas du tout valaisan. Ce n'est pas une question de beau ou de laid, mais de rationalité, d'efficacité et de durabilité. Ceci n'imite en aucun cas une architecture locale. L'idéal aurait été de crépir de nouveau plutôt que de laisser les pierres apparentes, car nous avons la chance d'avoir de la chaux dans le Valais pour protéger nos bâtiments de l'érosion ou de l'humidité».**

### **La nécessité d'un nouvel élan**

Dans le Valais convergent beaucoup de conditions extrêmes. Un paysage alpin sublime. Des infrastructures symboles de la modernité suisse. Un urbanisme périurbain qui semble hors de contrôle. Tout étudiant en aménagement du territoire devrait choisir le Valais comme terrain d'analyse et d'expérimentation, car c'est en effet un laboratoire extraordinaire. Pour inventer le modèle valaisan, il faut prendre du recul, être objectif sur la situation actuelle. La Lex Weber, le projet Rhône 3 puis la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) sont des chances qu'il faut saisir pour se réinventer.

Le territoire actuel prend la forme d'une accumulation infinie des désirs individuels de notre société, qui se traduit ici entre autres par une incroyable hétérogénéité des constructions. Un pavillon grec côtoie une maison provençale ou marocaine – car, les vieux villages de ces pays sont si charmants. Mais comment retrouver une cohérence dans autant d'hétérogénéité? Sur quels leviers s'appuyer pour reconstituer une forme d'unité, de dénominateur commun?

### **Mobilité douce et la réinvention de l'existant**

Plutôt que le vœu pieux d'imposer un jeu de façades à l'échelle territoriale, l'espace public et les transports publics (télécabines, funiculaires) pourraient s'avérer un liant formidable entre les différentes parties de la plaine et des coteaux, pour les recoudre et les relier qualitativement. Ils permettraient de favoriser l'émergence de nouveaux modes de déplacements quotidiens (habitants) ou sporadiques (touristes). Le traitement du sol, l'arborisation de rues résidentielles, la différenciation des espaces, les hiérarchies des circulations, etc. pourraient faire l'objet d'une charte commune, développée par les collectivités publiques et la population. Pourtant, les choix de conception actuels ne semblent pas chercher à converger: se démarquer du voisin est devenu un acte banal, tant de la part des concepteurs que des habitants. Au fond, les architectes dont l'architecture crie sa différence ne justifient-ils pas les choix du propriétaire qui décide de bâtit sa maison «à la provençale»? En dessinant un espace public, faut-il chaque fois choisir un lampadaire différent de la rue d'à côté? Pourquoi se tourner vers tel ou tel revêtement alors que la pierre de Salvan, locale et typique, se trouve à seulement 5 kilomètres? Plutôt que de chercher à se démarquer à tout prix, nous devrions questionner la manière de prolonger la grammaire qui nous entoure, pour que chaque nouveau projet contribue à construire une identité authentique, typique d'un territoire et de ses enjeux.

Le but n'est pas de démolir, de déconstruire, mais de réinterpréter l'existant, de redonner un sens aux villages, d'en ramener la vie à l'intérieur. Aujourd'hui, plus de Valaisans

boivent leur café à la station-service qu'au bistrot du village. Il faut constituer des bases identitaires suffisamment solides pour bâtir notre avenir, plus concrètes par exemple que l'amour étrange – mais largement partagé – pour la vache, toujours mise au rang d'icône, de symbole fédérateur: en réalité, peu de Valaisans en côtoient, et beaucoup en ont même peur. Comme dans une crise d'adolescence, l'on s'accroche à des éléments que l'on croit identitaires, alors que cette identité n'a pas d'ancrage direct avec notre réalité quotidienne. Nous devons faire émerger une nouvelle dynamique, changer enfin notre regard pour voir vraiment ce que nous avons autour de nous.

### **Le tourisme pour l'image ou le tourisme pour le territoire?**

À la culture d'images d'Épinal, s'ajoute la problématique touristique. Durant des années, on ne s'est pas rendu compte que plus les constructions florissaient dans les stations de montagne pour répondre à des besoins économiques, plus les restaurants, boulangeries et autres commerces fermaient. Les chalets apparaissaient, sans que les habitants augmentent et que la vie de village en soit renforcée. Personne n'y venait pour y habiter vraiment, on venait habiter l'image de la montagne plus que le territoire en lui-même. Pourtant, le tourisme évolue. Il y a bien entendu toujours le touriste qui veut voir la carte postale *in situ*, le vrai vieux – ou le faux – à Grimentz ou Derborence. Mais il y a aussi l'autre touriste, celui qui vient chercher le frais. Plutôt que de griller sous le soleil de Madrid, il vient chercher les Alpes, faire des activités en plein air, des balades, il profite d'un concert dans la plaine le soir, puis remonte se mettre au frais. Le potentiel de développement touristique reste énorme, et pourrait notamment constituer un déclencheur de projets de connexion plaine-coteaux, répondant aussi bien aux besoins du tourisme qu'aux besoins des habitants.

Comme on pourrait le dire d'un jeune adolescent, le Valais se trouve dans ce moment charnière où il doit décider de son avenir. Mis au pied du mur par la LAT, la Lex Weber et Rhône 3, il se voit contraint de réfléchir à son développement pour atteindre une situation d'équilibre. Il a un potentiel évident, qui n'est pas tout à fait exploité, car il n'en est pas conscient.

### **Abandonner la compétition, entrer dans la collaboration**

Une réaction salutaire passerait par une prise de recul générale, un dézoom qui permet de réfléchir plus largement que «commune par commune», se repenser dans esprit de collaboration et complémentarité plutôt que de compétition, en évitant par exemple les concurrences absurdes entre elles dans le but d'attirer de grands groupes commerciaux ou des industries. Il faut se fédérer et travailler ensemble, en sortant de la logique de clocher. Des différences existent certes



**«On voit apparaître les contrastes dans l'urbanisation. Dès que l'on quitte Martigny Combes pour l'entrée de Martigny, la densité est plus importante. La logique individuelle prévaut très fortement, en particulier là où il n'y a pas eu de planification de détail. Chaque parcelle est bien délimitée. À côté, deux frères voisins ont réalisé des haies de part et d'autre de leur limite parcellaire, poussant la logique individualiste à l'extrême».**

(«les gens là-bas n'ont pas le même accent que nous»), mais elles ne sont pas une raison suffisante pour fonctionner complètement chacun de son côté. Il faut trouver des terrains d'entente et de collaboration pour être à la hauteur des enjeux, et ancrer sur des bases communes l'évolution «obligatoire» du projet de territoire du Valais.

Car le Valais ne peut pas se développer sur des kilomètres et des kilomètres en largeur, contraint de façon évidente par les montagnes. Tout doit tenir dans une bande peu large: lignes ferroviaires, routes cantonales, autoroutes, agriculture, le Rhône, zones industrielles, etc. Tout y est intrinsèquement lié, intégré. Une réflexion commune est donc de rigueur.

#### **L'infrastructure comme support de transition: la brèche ouverte par Rhône 3**

En résonance avec une telle ambition, le projet de la troisième correction du Rhône constitue peut-être la grande chance, une base pour réinventer collectivement le Valais. C'est un moment où l'on intervient à grande échelle, où l'on en profite pour repenser les liens, que ce soit les ponts ou le réseau de mobilité douce. Rappelons-nous qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les gens ne se mariaient pas d'un côté et de l'autre du Rhône. Ils ne le traversaient pas. Pour se réinventer, le Valais s'est toujours saisi de la puissance offerte par les infrastructures. La modernité a été amenée par celles-ci – fruit du travail des ingénieurs, barrages, ponts, réseaux, industries, etc.



Par exemple, le réaménagement des routes d'accès aux vallées secondaires pour la construction et la maintenance des barrages a constitué une petite révolution en soi: elles ont tout d'un coup rapproché les vallées de la plaine. On se retrouvait à vingt minutes là où traditionnellement une journée était nécessaire pour descendre. Les habitants des villages ont peu à peu modifié leur mode de vie pour s'adapter à cette nouvelle condition et sont devenus pour la plupart des pendulaires vers les centralités de la plaine. Ces infrastructures sont également des marqueurs du paysage pour longtemps – peut-être même pour l'éternité, des gestes puissants qui participent à donner son caractère au Valais.

Nous sommes en train de reproduire quelque chose du même ordre, qui pourrait transformer le Valais de manière durable, notamment à travers la mobilité douce. Plus la plaine du Rhône est dynamique, plus les vallées se portent bien également, car les deux sont liés, par l'économie, la mobilité des pendulaires, le tourisme, etc. Les projets d'infrastructures confortent l'importance d'une planification élargie, globale, parce qu'ils transforment physiquement le territoire. Ils ouvrent une brèche pour une nouvelle condition, de nouveaux usages et nouveaux modes de vie potentiels. Pour ne pas manquer cette chance unique qu'offre la troisième correction du Rhône, cette transition doit être accompagnée de la formulation d'une vision, de l'expression d'aspirations diverses, de propositions de projets pour le territoire, et portée par la population, les politiques et les professionnels de l'aménagement [1].

[1] A Martigny par exemple, peu d'architectes interviennent en fin de compte. Beaucoup de projets sont réalisés par des promoteurs, qui n'oeuvrent pas forcément pour une vision sur le long terme ou dans une logique de mise en cohérence du territoire (peu/pas de prise en compte des enjeux de (re)constitution des maillages piétons, du déploiement d'un réseau de mobilité douce, de la végétalisation des parcours).

**«Vu d'ici, l'urbanisation est quasiment continue dans la plaine. Un grand espace disponible à Martigny correspond à l'emplacement d'une ancienne usine, dont le terrain est toujours constructible. Ce n'est donc qu'une question de temps pour que le vide soit comblé».**

Pour illustrer ce changement de regard à accomplir par tous, une icône marginale – mais parlante – serait la cabane de montagne: l'image mythique d'une cabane en pleine montagne, où l'on se sert, où l'on dort avec une couverture militaire, douche froide, etc. existe toujours. Pourtant, chaque année, des cabanes de ce modèle perdent des nuitées. L'attente est différente, des chambres plus petites ou individuelles par exemple. Un autre confort est attendu. L'organisation même des cabanes est en train d'évoluer pour s'adapter à ces nouvelles demandes: comment la réinventer? Pour répondre à quelles attentes? Avec quels matériaux et quelles techniques? Comment y intégrer les enjeux d'écologie et de durabilité?

#### S'engager pour cultiver le débat public

«Si on ne dit rien, alors on ne sert à rien», nous a dit Léonard Bender. Tel était son credo en entamant sa présidence de six ans à la section valaisanne de la SIA, suite à la Lex Weber, alors que se profilaient la LAT et le projet Rhône 3. En tant qu'association qui défend les professions, mais aussi plus généralement le cadre de vie, la qualité des constructions d'aujourd'hui et de demain, la SIA devait prendre position sur ces projets.

À ce moment-là, personne ne connaissait la SIA dans le Valais, tout comme personne ne savait ce qu'était la LAT ni n'était sensibilisé aux questions d'aménagement du territoire. L'importance d'un débat ouvert et démocratique devenait évidente, notamment en passant par des questionnements par l'absurde: si personne ne veut perdre de terrains en zone à bâtir, serions-nous disposés à mettre tout le canton en zone à bâtir? Aurions-nous les moyens de l'équiper? Quelles en seraient les répercussions sur les impôts? N'a-t-on pas d'autres projets que des constructions à valoriser? Quels sont-ils? Quel serait l'équilibre auquel tendre entre les différentes affectations du territoire?

Le rôle de la SIA et de son président était de créer un débat en poussant les professionnels à s'exprimer au cœur du débat public, pour sensibiliser chacun aux risques et aux opportunités de chaque différente option sur la table. Par exemple, dans le cadre du projet Rhône 3, où la question du maintien de terres agricoles a occupé une place significative dans la presse, et a donné lieu à des études développées par de nombreux bureaux et personnalités, où il était question de creuser davantage le lit du Rhône, induisant contrastes et incompréhensions entre les différentes options. Certaines

professions, comme les ingénieurs, les biologistes n'ont pas l'habitude de descendre dans la rue. Il fallait qu'ils expliquent les conséquences d'un abaissement du Rhône, les influences sur les bâtiments, et beaucoup d'autres aspects du projet. En les poussant à répondre aux journalistes, à s'exprimer et à communiquer sur les enjeux, en répondant à tous les doutes ou rumeurs, la SIA a rempli un rôle dans le débat démocratique, en identifiant et en poussant certains acteurs à prendre un rôle d'ambassadeur des enjeux à saisir par la population et les politiques: aujourd'hui, le géologue cantonal est interviewé régulièrement, il est sollicité et connu du grand public. Les enjeux liés aux dangers naturels, et à l'aménagement du territoire plus généralement, ont fait émerger un véritable débat public et la nécessité d'une prise au sérieux du risque dans l'aménagement du territoire a pu toucher les décideurs et la population. Pour en arriver là, les professionnels sont descendus dans la rue, se sont mobilisés sur les réseaux sociaux, ont consacré de leur temps à la cause, plutôt que de rester dans leurs bureaux qu'on vienne les solliciter.

#### Faire naître le désir d'un projet qui rassemble

La SIA Valais s'est ainsi mobilisée sur plusieurs versants simultanément. Tout d'abord, une sensibilisation active auprès des politiques et de la population pour permettre une participation active et éclairée au débat public; ensuite l'identification d'ambassadeurs au sein des professionnels pour favoriser un débat approfondi et enrichi de connaissances (et valoriser par la même occasion les compétences et l'esprit critique développés dans le cadre des formations professionnelles); et enfin la mise en évidence des pistes de planification à privilégier pour permettre de repenser le territoire du Valais (plans d'affectation intercommunaux, démarches collaboratives).

En s'engageant sur la place publique, la SIA Valais a cherché à faire naître le désir d'un projet qui rassemble dans les idées, le territoire, et la mise en œuvre. Elle a cherché à bousculer en profondeur l'identité du Valais, pour réveiller les consciences et amorcer la transition d'un Valais à l'autre.

---

#### CONTACT

leonard@atlb.ch  
catherine.seiler@gmail.com  
oscar.gential@gmail.com



---

**ZUSAMMENFASSUNG**

## Hin zu einem neuen Wallis – Exzesse und neue Wege in einem Gebiet als Labor

Basierend auf einem Interview mit Léonard Bender

Der Kanton Wallis ist zum Symbol einer frenetischen Raumentwicklung ohne sichtbare Logik geworden. Extrembedingungen treten dort konzentriert auf und stellen den Kanton vor grosse Herausforderungen. Inmitten einer erhabenen Alpenlandschaft und Infrastrukturen, welche die moderne Schweiz symbolisieren, sowie einer periurbanen Siedlungsentwicklung, die ausser Kontrolle zu sein scheint, kann das Wallis als Experimentierfeld gesehen werden, ein veritables Labor: Die Lex Weber, das Projekt Rhône 3 und das Raumplanungsgesetz (RPG) sind alles Chancen, die es zu ergreifen gilt, um das Walliser Modell neu zu erfinden.

Die COLLAGE hat sich mit Léonard Bender, Architekt in Martigny und Präsident der sia-Sektion Wallis von 2012 bis 2018, getroffen. Er versucht, wieder Ordnung zu schaffen, wo es scheinbar keine gibt (vor allem in den Köpfen).

Nach einem kritischen Porträt des aktuellen Zustands des Walliser Territoriums werden künftige Herausforderungen und neue Wege aufgezeigt. Der Langsamverkehr, aktuelle Entwicklungen im Tourismus sowie die Notwendigkeit gemeindeübergreifend zusammenzuarbeiten und sich für Projekte zusammenzuschliessen – vor allem im Hinblick auf das Projekt Rhône 3 (dritte Rhonekorrektion) – sind Themen. Sich als Fachperson für die öffentliche Debatte und das Entstehen einer wünschenswerten Zukunftsvision einzusetzen, ist dabei Pflicht.

---

**RIASSUNTO**

## Da un Vallese all'altro – Eccessi e reinvenzioni di un territorio-laboratorio

Basato su un'intervista con Léonard Bender

Il canton Vallese, a causa delle sue condizioni estreme e – forse soprattutto – per le sfide che queste sollevano, è diventato un simbolo di uno sviluppo territoriale frenetico, senza alcuna logica apparente. Tra paesaggio alpino sublime, infrastrutture simbolo della modernità svizzera e sviluppo insediativo periurbano che sembra fuori controllo, il territorio vallesano può essere visto come un banco di prova e di sperimentazione, un vero e proprio laboratorio: la Lex Weber, il progetto Rhône 3 e la legge sulla pianificazione del territorio (LPT) rappresentano delle opportunità da cogliere per reinventare il modello vallesano.

COLLAGE ha incontrato Léonard Bender, architetto di Martigny e presidente della sezione vallesana della SIA dal 2012 al 2018, il quale sta cercando di fare ordine dove apparentemente non ce n'è (in particolare, nell'immaginario delle persone).

Dopo un ritratto critico dell'attuale territorio vallesano, sono stati individuati molti spunti per la sua reinvenzione: dalle questioni legate alla mobilità lenta e allo sviluppo in atto nel turismo, alla necessità di una collaborazione intercomunale e di progetti per creare unità – in particolare l'opportunità unica rappresentata dal progetto Rhône 3 (la terza correzione del Rodano) – per terminare sull'impegno come professionista nell'animare il dibattito pubblico e far emergere una visione del futuro auspicata.